

# *Les entreprises innovantes : comment les développer en France ?*

*Il s'agira par des exemples concrets (Chine, U.S.A. France) d'abord de caractériser ce qui fait l'attrait d'un écosystème juridique et social et ce qui conduit un investisseur à choisir un pays plutôt qu'un autre (facilités de création d'une entreprise, sécurité juridique, aides et avantages fiscaux, qualité et productivité de la main d'œuvre locale expérimentée, tentation du transfert de technologie).*

*Puis en interrogeant des décideurs de l'entreprise et des politiques du plus haut niveau, il sera possible de rechercher malgré la morosité du temps pourquoi une entreprise chinoise ou américaine vient investir et même s'installer à Paris et pourquoi les entreprises françaises peuvent et doivent également partir à la conquête du monde.*

VENDREDI  
24 NOVEMBRE  
2017  
9H > 13H

SALLE CLÉMENTEAU  
PALAIS  
DU LUXEMBOURG

15 rue de Vaugirard  
75006 Paris



SOCIÉTÉ  
DE LÉGISLATION  
COMPARÉE

# Programme

---

**8 h 30** *Accueil des participants*

---

**9 h** *Propos introductifs*

**Jacques Mézard**, Ministre de la Cohésion des Territoires

---

Débats animés par **Éric Le Boucher**, journaliste Les Échos

---

**9 h 30** *Première table ronde*

*Attirer l'innovation*

---

**Jean-Denis Combrexelle**, président de la Section sociale du Conseil d'État

**Daniel Gutmann**, professeur de droit fiscal à l'Université Paris 1

Panthéon-Sorbonne, avocat

---

**11h** *Seconde table ronde*

*Développer tous les fruits de l'innovation  
et multiplier les licornes*

---

**Christian Saint Etienne**, professeur d'économie au CNAM

**Éric Labaye**, président du McKinsey Global Institute

**Maryvonne Hiance**, Vice-présidente, directeur de la stratégie,

OSE Immunotherapeutics et présidente de France Biotech

---

**12h30** *Propos conclusifs*

**Gérard Larcher**, président du Sénat

---

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

*Inscription obligatoire, avant le 21 novembre 2017,  
dans la limite des places disponibles auprès de  
la Société de législation comparée.*

*Par courriel: [emmanuelle.bouvier@legiscompare.com](mailto:emmanuelle.bouvier@legiscompare.com)  
ou par télécopie: 01 44 39 86 28*

*La participation à ce colloque est gratuite.  
Merci de vous munir d'une pièce d'identité.*

*Colloque validé au titre de la formation continue des avocats.*

**SOCIÉTÉ  
DE LÉGISLATION  
COMPARÉE**

28 rue Saint-Guillaume  
75007 Paris

Tél: 01 44 39 86 23